



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Sénégal

Question écrite n° 128354

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation politique très préoccupante dans laquelle se trouve actuellement le Sénégal, un grand pays, ami de la France, pour lequel on redoute chaque jour que n'éclate une émeute. Les opposants n'ont malheureusement plus d'autres solutions que la rue, face aux manquements à la Constitution et à l'obstination du président sortant Abdoulaye Wade qui, en contradiction avec la Constitution, cherche à briguer un troisième mandat. Par ailleurs, et comme l'a très bien rappelé le député Christian Bataille lors de la séance de questions au Gouvernement du mercredi 1er février 2012, le président Wade a fait arrêter des opposants, en particulier de nombreux militants du parti socialiste sénégalais, et empêché une autre candidature. Alors que le député se plaignait du mutisme du Gouvernement français, il lui a répondu, sur un ton moqueur, que « la France a pris une position d'une très grande clarté [... et que, si le message n'a pas été entendu au parti socialiste, il l'a été à Dakar ». Jeudi 2 février 2012, soit le lendemain de cette réponse inappropriée, le président Wade déclarait que la contestation populaire n'était qu'une « simple brise », faisant état ainsi de tout le mépris qu'il a pour les aspirations de son peuple. Le message de la France n'est peut-être pas si bien passé que cela. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir livrer de nouveau de message de la France à M. Wade, celui de notre attachement aux valeurs de la République et à celles de la démocratie de Léopold Sédar Senghor et de Abdou Diouf.

## Texte de la réponse

La France a suivi avec la plus grande attention le processus électoral au Sénégal. Elle a été particulièrement attentive à ce que le scrutin soit libre et transparent. L'Union européenne a envoyé des équipes d'observateurs pour garantir la transparence et la régularité du scrutin. Fidèle au principe de neutralité, la France ne s'est engagée en faveur d'aucun candidat. Dimanche 26 mars, Macky Sall a largement remporté les élections présidentielles, avec 66 % des voix. Le scrutin s'est déroulé dans le calme, avec un taux de participation (55%) un peu supérieur à celui du premier tour (50%). Pour la seconde fois en douze ans, le Sénégal fait la démonstration d'une alternance politique exemplaire. Cette élection présidentielle a une fois de plus confirmé la grande maturité démocratique du peuple sénégalais, salué par l'ensemble de la communauté internationale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128354

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 février 2012, page 1175

**Réponse publiée le** : 15 mai 2012, page 3752